



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 03 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Il ne paraît pas que l'on soit très-fixé de l'autre côté des Pyrénées sur l'époque précise des élections.

Si nous lisons la *Correspondencia* du 28, nous y verrons que les élections pour les députations municipales et provinciales précéderont celles des députés aux Cortès, et que ces dernières élections auront lieu dans la première quinzaine de décembre.

El Imparcial dit à peu près la même chose, et fixe au 20 décembre la réunion de la grande Assemblée constituante.

Quant à la *Epoca*, elle entre dans plus de détails, et assigne aux opérations électorales la date du 29 novembre. Suivant cette feuille, on votera par circonscription composée de quatre ou cinq ressorts judiciaires chacune. Des cédules seront imprimées et distribuées par les alcades à tous les citoyens habiles à exercer le droit de suffrage. Ces cédules seront exhibées au moment du vote; il y sera apposé un timbre spécial afin que l'on ne puisse pas se servir deux fois du même bulletin.

On écrit de Madrid, le 31 octobre :

L'Imparcial annonce que l'Autriche a reconnu le gouvernement, tout en souhaitant la prompt installation d'un gouvernement définitif.

La Prusse a également reconnu le gouvernement provisoire.

Une dépêche de Porto-Rico annonce que les insurgés ont fait leur soumission. Leur chef a été fait prisonnier.

Un décret du ministre des colonies autorise

le conseil de la Havane, vu la demande formée par lui le 30 juin dernier, à emprunter en Angleterre dix millions d'écus destinés à combler le déficit et à terminer le canal Isabelle.

L'amortissement de cette dette se fera en cinquante ans et commencera la onzième année. L'intérêt est fixé à 7 0/0 avec une prime de remboursement de 15 0/0.

La junte révolutionnaire de Barcelone est dissoute.

La *Gazette d'Augsbourg* s'occupe longuement de la candidature du duc de Montpensier au trône d'Espagne. Elle conclut en considérant cette candidature comme ne devant avoir aucune probabilité de succès, et elle ajoute même que le maréchal Serrano aurait envoyé auprès du duc un ami sûr avec la mission de lui faire envisager le peu de chance qui existerait pour lui d'arriver à un résultat favorable.

De Madrid, on mande à la *Gazette de France*, sous la date du 27 octobre :

« Le gouvernement français est ici, dit-on, très-ému de la tendance du gouvernement, qui se montre favorable au duc de Montpensier, et les dépêches en chiffres ne cessent de se croiser entre les Tuileries et l'ambassade de Paris. On annonce le départ de M. Olozaga pour Paris, avec la mission de calmer l'opposition de l'Empereur, en lui offrant toutes les garanties qu'il pourrait désirer par ailleurs. Y réussira-t-il? Vous le saurez avant moi. »

On assure que la Prusse se montre très-favorable à la candidature du duc de Montpensier, et on ne dit pas que Napoléon III soit disposé à protester contre l'avènement du fils de Louis-Philippe au trône d'Espagne.

On assure, dit un télégramme de Lisbonne, 29 octobre, que le duc et la duchesse de Montpensier se proposent de ne retourner en Espagne qu'après la décision du suffrage populaire concernant le futur souverain de ce pays.

On écrit de Constantinople à la *Correspondance du Nord-Est* :

La lettre du pape invitant les évêques de l'Eglise orientale à assister au concile œcuménique et la question de savoir quelle attitude prendra le clergé oriental vis-à-vis de cette démarche du saint-père, sont pour le moment l'objet d'une préoccupation générale à Constantinople. Je vous ai déjà dit, dans ma dernière lettre, que le patriarche grec a refusé même de recevoir la lettre du pape que devait lui remettre le vicaire de l'évêque catholique arménien.

Or, cette réponse négative du patriarche a vivement mécontenté un grand nombre de Grecs, surtout parmi les laïques, qui, par des considérations plutôt politiques que religieuses, ne seraient pas éloignés de se montrer favorables à un rapprochement avec l'Eglise catholique. D'un autre côté, je puis vous annoncer comme un fait positif, car je le tiens d'un ecclésiastique très-haut placé, que le patriarche arménien-géorgien a non-seulement reçu la lettre du pape, mais qu'il y a fait une réponse très-respectueuse pour le saint-siège, dans laquelle il s'engage à envoyer des représentants au concile œcuménique.

L'empereur François-Joseph vient de con-

voquer les délégations à Pesth pour le 12 novembre.

D'après des nouvelles du Mexique, reçues par voie de New-York, Juarez fait des préparatifs pour repousser une invasion des partisans de Santa Anna. Ce dernier, ayant été expulsé de Cuba, s'est rendu à Saint-Thomas.

Le *Mémorial diplomatique* donne, sur la santé de M. de Bismark, quelques détails qui ne sont pas sans intérêt et qui paraissent émaner d'une source authentique :

L'affection dont est atteint le comte de Bismark est un relâchement complet du système nerveux produit par les fatigues du travail et les longues veillées, et par suite duquel la santé du président du conseil prussien est sujette à de fréquentes alternatives: c'est ce qui explique les nouvelles contradictoires annonçant tantôt l'amélioration, tantôt l'aggravation de la situation du malade.

La vérité est que, de l'avis des médecins, le comte de Bismark ne pourra plus reprendre l'exercice actif de ses anciennes fonctions sans s'exposer aux plus grands dangers. En effet, au moment où les journaux de Berlin annoncent déjà sa guérison et son retour dans la capitale pour l'ouverture du Parlement allemand, fixée au 5 novembre prochain, nous apprenons de source certaine que les médecins lui recommandent toujours le repos.

Il est plus que probable que non-seulement il prolongera son séjour à Warzin, mais que plus tard il sera obligé d'aller passer la saison rigoureuse sous un climat plus doux.

FEUILLETON.

POURQUOI M'AIMEZ-VOUS?

Par FRANCIS TESSON.

I.

A Paris, une piqueuse de bottines habile et active, qui emploie au travail seize heures sur les vingt-quatre que le bon Dieu fait tinter chaque jour, peut gagner, bon an mal an, de six à huit cents francs.

Au prix où sont les loyers et les vivres, huit cents francs ne sont pas le diable.

Il y a là bien juste de quoi ne pas mourir de faim, en se logeant au-dessus du sixième étage, sous les toits, dans ces cages étroites et basses, glacées en hiver, étuves en été, et qu'on nomme mansardes.

C'est dans une logette de ce genre que nous allons conduire nos lecteurs.

Les briques du sol, frottées d'un enduit rouge et nettes à l'œil comme une glace, les murs revêtus d'un papier à douze sous qui avait conservé toute sa fraîcheur, le plafond peint à l'huile depuis trois ans et aussi blanc qu'au premier jour, attestaient dans cet intérieur la présence de l'ordre et du travail réunis à la propreté.

Un petit lit de fer, une commode en noyer, un miroir fixé au mur, complétaient l'ameublement de la mansarde.

Une porte vitrée, garnie d'un rideau de serge verte, donnait accès dans une petite pièce contiguë, qui formait cabinet noir et pouvait au besoin servir de cuisine.

C'est là qu'habitait depuis deux ans une jeune et jolie piqueuse de bottines nommée Amélie, venue de son village à Paris, sur la foi de pompeux récits, pour y trouver fortune.

Mais au lieu de la fortune, la pauvre n'avait trouvé qu'un pain souvent bien dur, acheté à force de travaux et de veilles.

Paris, est pour le riche un paradis d'enchantements; mais pour celui qui n'a que ses deux bras pour fortune, Paris est une terrible chiourme, dans laquelle le plus impitoyable des bourreaux, le besoin, ne vous laisse ni repos ni trêve.

Malgré cette déception, Amélie avait su rester sage.

Non que les tentateurs eussent manqué à la nouvelle arrivée, car elle était belle comme une reine; aussi les galants, ces joyeux séducteurs qui s'ébattaient autour des jolies filles comme les papillons autour des jolies fleurs, ne manquèrent pas de foisonner sur son passage.

Mais elle avait été élevée dans toute la pureté de

mœurs de son pays.

Donc, depuis deux ans qu'elle habitait Paris, Amélie avait conservé sinon son ignorance native, du moins sa naïveté d'autrefois.

Un rayon de soleil glissé furtivement dans la chambre, le chant d'un oiseau, le parfum d'une fleur suffisaient à la rendre joyeuse pendant toute une semaine.

Mais un beau jour tout changea.

De gaie et d'insouciance qu'elle était, l'ouvrière devint rêveuse. Elle se surprit des heures entières, l'œil errant, l'esprit inoccupé, regardant vaguement au hasard, tandis que l'aiguille inactive dormait sur l'ouvrage.

Puis elle soupirait sans cause, elle rougissait sans savoir pourquoi, elle riait sans motif, et par instant se mettait à chanter à plein gosier comme une folle.

L'enfant se transformait et devenait jeune fille.

L'amour se glissait à l'improviste dans ce cœur de dix-neuf ans, qui ne savait pas seulement ce que c'était qu'aimer!

L'amour, sous les traits d'un beau garçon de vingt-deux ans, à la démarche hardie, aux cheveux lustrés et frisés avec art, au visage frais et dont la lèvre supérieure commençait à s'ombrager d'un fin duvet bruni.

Il avait certes, cet heureux adolescent, tous les agrè-

ments qu'il faut pour captiver les yeux et le cœur d'une ignorante fillette: jeunesse, beauté, élégance, savoir-vivre; et, chose qui ne contribuait pas peu à assurer ses triomphes auprès des belles, il tournait assez gaillardement les couplets d'une chanson.

Bon enfant, du reste, ami de tout le monde, compagnon de tous les plaisirs, et cité dans tous les magasins de nouveautés de Paris comme le meilleur figurant qui occupait l'emploi de chef de rayon.

Il se nommait Agénor et logeait sur le même palier qu'Amélie.

Quoique leurs portes fussent contiguës, ils ne s'étaient pas encore adressé la parole; lorsqu'un soir, deux mois avant l'époque où commence ce récit, Agénor s'aperçut en rentrant qu'il lui manquait une chose indispensable pour allumer sa chandelle: des allumettes chimiques.

Sans plus de réflexion, le commis en nouveautés alla frapper à la porte la plus proche.

— Qui va là? demanda une voix de femme.

— Un voisin dans l'embarras.

— Que désirez-vous? reprit la même voix.

— Un peu de lumière, s'il vous plaît.

— Attendez un peu, répondit-on de l'intérieur.

Agénor attendit deux secondes; puis la porte s'ouvrit discrètement et une main blanche et mignonne

Un correspondant de Berlin écrit, sur ce même sujet, à l'Agence Havas :

La Correspondance provinciale annonce, de son côté, que le comte Bismark n'assistera pas à l'ouverture des Chambres, vu que sa santé demande encore des ménagements. Hier, on est allé jusqu'à dire que le comte avait pris un congé d'une année et qu'il se rendrait en Egypte (Caire). En réalité, il n'est pas question de cela. J'apprends de bonne source que la santé physique du comte ne laisse guère à désirer, mais qu'il est toujours dans un état de surexcitation nerveuse de nature à inquiéter sérieusement ses amis. Et cependant le comte a repris la direction supérieure de notre politique. On se demande pourquoi il prolonge, dans la saison actuelle, son séjour à la campagne de Warzin ? Il paraît que M. de Bismark craint qu'une fois revenu à Berlin, il ne pourrait éviter les dérangements nombreux causés par les relations de cour, de société ; qu'il se trouve mieux à l'aise à Warzin, où il est maître de son temps.

Le chancelier fédéral a, du reste, une passion suffisamment connue pour la chasse et les promenades à cheval, comme on peut le voir dans l'ouvrage sur le comte de Bismark, dont M. Georges Heseckiel vient de publier la première livraison. Ce petit volume, richement orné de gravures fort intéressantes et très-finement exécutées, est, pour ainsi dire, l'événement du jour. L'auteur s'attache à nous faire connaître les ancêtres de M. de Bismark et le berceau de sa famille, avant de raconter la vie de l'homme d'Etat lui-même. Le premier cahier va jusqu'au mariage du comte Bismark avec la fille de M. Puttkammer, le 28 juillet 1847. (M. de Bismark est né le 1^{er} avril 1815.) Le second volume nous montrera M. de Bismark dans les Diètes réunies à Berlin, à partir de 1847, comme représentant de la Prusse près la Diète de Francfort, comme ambassadeur à Saint-Petersbourg et à Paris. Dans le troisième volume l'auteur entreprendra de décrire la vie du président du conseil de Prusse et du chancelier fédéral. Le second et le troisième volume paraîtront bientôt.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

La reine d'Espagne arrivera décidément du 8 au 10 à Paris.

Si les deux hôtels qui ont été loués pour elle à l'avenue des Champs-Élysées ne sont pas encore prêts à cette date pour la recevoir, la reine ira provisoirement habiter, avec le prince des Asturies et sa suite, le pavillon de Roban, sur la place du Palais-Royal.

L'ex-reine se propose, dit-on, de mener à Paris une vie fort retirée. Le prince des Asturies suivrait les cours de l'un des lycées de Paris, comme externe.

lui tendit par l'ouverture une poignée d'allumettes phosphorées.

— Bien obligé, voisine, dit-il en remerciant l'aimable locataire de la mansarde.

— Bonsoir, voisin, dit celle-ci en refermant la porte.

Mais, si discrète qu'eût été la charitable donnesse d'allumettes chimiques, si prompt qu'eût été son action, le commis en nouveautés pût entrevoir par la porte un moment entre-baillée le visage de la voisine.

Or, la voisine lui sembla si jolie dans sa simple camisole de finette et sous son modeste bonnet de mousseline blanche, qu'Agénor en rêva toute la nuit.

Le lendemain, il était sur pied à cinq heures.

A six heures, il rencontrait le portier, qui balayait la cour.

— Comment va, père Jérôme ? dit-il en lui frappant familièrement sur l'épaule.

— Vous êtes bien honnête, monsieur Agénor, répondit l'homme au cordon, visiblement flatté de cette politesse inusitée ; le coffre est toujours solide. Dieu merci ; et si ce n'était le brouillard du matin qui me donne des bronchites, tout irait pour le mieux.

— Bah ! vous craignez donc les brouillards, vous, père Jérôme ?

— Le comte d'Espeleta a repris sa place auprès de la reine et du prince des Asturies. Ce sera le seul grand d'Espagne qui accompagnera la reine en qualité de maître du palais.

Le comte d'Espeleta est le chef d'une des plus illustres familles de la Navarre.

— On lit dans la Sarthe, du Mans :

« M. Ledru-Rollin vient de vendre la propriété des Planches, sise dans notre ville, qu'il avait achetée en 1847 pour se porter candidat aux élections législatives. »

— Nous apprenons avec regret que M. Berlyer, en ce moment au château de Vaufréland, près Sancerre, est assez sérieusement malade.

— La cour impériale de Paris vient de décider que le négociant qui achète, moyennant un prix de beaucoup inférieur au cours, une quantité considérable de marchandises d'un autre négociant, à une époque très-voisine de la faillite de celui-ci et au milieu de circonstances qui devaient éveiller son attention, mais à l'égard duquel la mauvaise foi n'est pas suffisamment établie, peut tout au moins être déclaré responsable de la faute lourde qu'il a commise, et condamné à la réparer vis-à-vis de la masse des créanciers.

— Une commission de généraux et d'officiers supérieurs a été chargée par le ministre de préparer un travail qui supprimerait les commandements des places. Les crédits affectés à ce service au budget de 1869 s'élèvent à 1,796,710 fr. L'économie qui résulterait de cette mesure serait annoncée au prochain budget avec celle que va produire le renvoi de quarante mille soldats partis pour six mois dans leurs foyers, et dont un grand nombre y resteront.

Le budget du ministère de la marine et des colonies contiendra une note annonçant l'économie réalisée par les congés donnés dans les divisions maritimes aux quartiers-maîtres et marins ayant accompli vingt-quatre mois de service effectif à la mer.

— Un fait géologique des plus curieux se produit en ce moment aux environs de Vérone. Le Monte Baldo, qui longe les bords du lac de Garda, menace de se changer en volcan. Des détonations souterraines fréquentes se font entendre, tous les habitants ont déserté leurs habitations, et le gouvernement s'est empressé de nommer une commission — pour organiser des secours, ou pour faire des observations scientifiques ? — c'est ce qu'on ne nous dit pas. A Desenzano, de l'autre côté du lac, une maison à trois étages s'est enfoncée dans le sol, mais incomplètement, et l'étage supérieur est encore habité.

— Comme la peste, monsieur Agénor.

— Ah ! et si on vous offrait le petit verre de consolation pour combattre la malignité du froid, refuseriez-vous ?

— Jamais ! s'écria l'homme du cordon, dans l'attitude que dût avoir Cambronne à Waterloo lorsqu'il fit à Blücher la réponse que chacun sait.

— Venez donc.

Agénor et le père Jérôme entrèrent chez le marchand de vin du coin, et là, tout en devisant de choses et d'autres, Agénor fit adroitement tomber la conversation sur la jolie locataire du sixième ; grâce à un second petit verre offert à propos, il sut tout ce qu'il voulait savoir.

Que la voisine était jeune et jolie, qu'elle se nommait Amélie ; qu'elle habitait la maison depuis deux ans ; qu'elle travaillait chez elle ; qu'elle sortait le soir à cinq heures, qu'elle rentrait à six, et que sa vie était régulière comme celle d'une nonne.

Agénor ne se sentit pas de joie.

Le même jour, soit calcul, soit hasard, Agénor rencontra trois fois sur le palier la jolie voisine ; et trois fois le commis en nouveautés adressa à l'ouvrière un amical bonjour, auquel il lui fut répondu chaque fois par un bonjour non moins amical, sorti de la bouche la plus mignonne qu'il eût vue de sa vie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Paris, le 31 octobre 1868.

Monsieur le Directeur,

J'apprends avec bonheur que la compagnie du chemin de fer qui doit relier Poitiers à Saumur, est sérieusement constituée, et qu'elle a su déjà, par son activité, recueillir de nombreuses souscriptions sur tout le parcours. Je le crois bien, l'œuvre étant excellente, et devant amener nécessairement de beaux et fructueux résultats. Le Poitou n'est-il pas un véritable grenier d'abondance ?

Mais ce qui est vrai de cette contrée l'est bien davantage de l'Anjou en général, et du Saumurois en particulier ; et votre journal ne pourra jamais donner trop de publicité à une œuvre qui, accomplie, devient la vie de la ville et du canton de Saumur. Le commerce sur place est un piétinement ; le commerce avec des débouchés, c'est le bénéfice à toute vapeur. Et ici c'est bien le mot propre. Saumur devenant tête de ligne, c'est l'oasis après le désert. Ne craignons pas d'ajouter que la situation actuelle de notre cher pays, c'est le *to be or not to be* de Shakespeare, c'est sa vie — ou sa mort.

C'est déjà de trop, voyez-vous, que Paris puisse, par sa ligne de l'Ouest, aller à Angers sans passer par Saumur. Si donc on ne se hâte de relier le Poitou par Loudun, la Vendée par Cholet, et même la Bretagne par où l'on voudra à Saumur, centre de passage comme notre chère ville est déjà centre immense de production, c'en est fait de l'avenir du pays. Il ne faudrait pas s'y tromper.

Fort heureusement que le conseil général du département a compris sa mission, qui est de répartir la plus grande somme de bien-être sur la plus grande quantité possible du pays, et qu'il a — ou voté des voies ferrées — ou alloué des fonds pour l'étude de celles dont il a démontré parfaitement tous les avantages. Et, comme dans ces divers projets, Saumur est appelé à devenir une tête et un centre, que les conseils municipaux du canton s'empressent donc de seconder cet heureux mouvement, et que le commerce surtout, j'entends celui des campagnes comme celui de la ville, comprenne bien que son intérêt le plus vrai, le plus sacré, est engagé dans la question ; et, puisqu'il y a commencement d'opération par la compagnie de Poitiers, que cette compagnie reçoive, la première, les adhésions et les souscriptions de tout le canton de Saumur. Elle a droit d'y compter ; et, pour ma part, je reconnais trop à mon pays le don de l'intelligence pour en douter. Mais comme c'est en marchant qu'un philosophe de l'antiquité prouvait le mouvement, et que c'est ainsi encore que s'acquièrent les forces, *vires acquirit eundo*, j'aime à penser que la sous-

cription commerciale marchera bientôt et vite, si elle ne marche déjà.

Voulez-vous, cher Directeur, me permettre maintenant un petit mot à la compagnie elle-même ? Je désirerais que l'embarcadère de Saumur pût être placé au coin de la rue du Champ de-Foire, faisant face à la levée d'Enceinte, pour qu'un jour il pût être relié facilement à l'embarcadère du chemin d'Orléans par une voie ferrée à niveau, comme je voudrais bien aussi que, suivant la rive droite du Thouet jusqu'à Montreuil, il devint là, si cela était possible, la tête du chemin de Cholet par ou près le Puy-Notre-Dame, etc., et encore celle d'un embranchement sur Thouars, se reliant au chemin qui doit, un jour, aller de Tours aux Sables-d'Olonne. Ce serait à mon sens, une opération fructueuse et, d'ailleurs, complémentaire à celle qui va s'exécuter.

Et, à propos du chemin de Tours aux Sables, qu'il me soit donné d'exprimer ici publiquement le regret que ce ne soit point le créateur de cette ligue qui ait été appelé à en suivre l'accomplissement, l'adjudication publique en ayant décidé autrement. Cet homme, qui avait fait de cette grande ligne les études les plus approfondies, études que l'on suit aujourd'hui pas à pas, si je suis bien informé, était un enfant du pays, du Puy-Notre-Dame. Sous la haute direction de M. Rabouin O'Sullivan, Saumur eût été appelé promptement à la vie commune de la Touraine, du Poitou et de la Vendée par son relèvement à Bressuire, car tous les capitaux le suivaient dans toute la grandeur de son entreprise. Pourquoi faut-il ajouter que M. Rabouin n'a été payé de ses études que par une ingratitude sans nom comme sans précédent, je crois, et que la compagnie des Sables, qui avait cependant à sa tête M. de La Rochejaquelein, ne lui a pas accordé cinq centimes d'indemnité pour ses travaux de trois années. Il me reste cet espoir que le fils du noble Vendéen, qui a posé, me dit-on, sa candidature dans le canton de Thouars, tiendra à honneur de réparer par conscience, si ce n'est par intérêt, l'erreur pour ne pas dire l'injustice de feu monsieur son père ; car c'est dans notre pays surtout que noblesse oblige, et que la grandeur des sentiments et du cœur prime hautement celle du nom.

PAUL PROUTEAU.

M. le ministre de la guerre vient de statuer sur une question d'un haut intérêt pour les familles, sur la question de savoir si les jeunes soldats ou les militaires qui se font remplacer par des jeunes gens inscrits sur les listes de la garde nationale mobile de 1867 devront être eux-mêmes appelés à faire partie de la garde nationale mobile.

Une décision du 19 de ce mois porte que ceux-là seulement seront tenus au service de la garde nationale mobile qui, étant entrés dans l'armée depuis la promulgation du 1^{er} fé-

Ces rencontres achevèrent de lui tourner la tête.

— Pardieu ! s'écria-t-il dès qu'il fut seul, ou je ne suis qu'un sot, ou cette petite sera à moi !

Je ne sais comment il s'y prit, combien de soupirs il poussa, combien il lança d'oeillades incendiaires ; toujours est-il qu'au bout d'un mois Amélie l'avait accepté pour compagnon de ses promenades du dimanche.

C'était un premier pas vers la conquête que rêvait Agénor ; mais le Parisien s'était trompé s'il avait cru avoir facilement raison de cette vertu villageoise.

Ce qu'éprouvait pour lui la chaste enfant ne ressemblait en rien à l'amour passionné qui aveugle la femme et lui fait tout sacrifier à l'homme qu'elle a choisi ; ce n'était point de l'amitié non plus.

La simple amitié est moins expansive, l'amour est moins ingénu et moins réservé.

Le sentiment nouveau qui agitait l'âme d'Amélie était comme un mélange de l'un et de l'autre ; une passion sans désirs, toute platonique, puissante il est vrai, mais chaste comme son cœur de vierge.

Or, un dimanche de juin, par un beau soleil qui faisait ruisseler des cascades de rayons joyeux dans l'éten- due du ciel bleu, Amélie devait aller, en compagnie de son ami, comme elle appelait Agénor, manger une fri-ture sur l'herbe, sous les peupliers de Saint-Ouen.

Il était dix heures du matin et l'ouvrière commençait les préparatifs de sa toilette, lorsque le père Jérôme entra dans sa mansarde, une lettre à la main.

Amélie prit la lettre, qui était affranchie et qui portait le timbre de Nantes.

— Hum ! hum ! fit le portier en désignant d'un œil malin la fraîche robe de jaconas étalée sur le lit, il paraît que nous voulons sortir de cage aujourd'hui, ma charmante prisonnière ?

— Où est le mal ? demanda sèchement la jeune fille.

— Il n'y a pas de mal, au contraire, reprit l'homme du cordon ; le mal, c'est que les commis en nouveautés sont de rusés compères.

— Je me moque pas mal des commis en nouveautés.

— Pas si haut, pas si haut, donc ; M. Agénor pour- rait vous entendre.

— Que m'importe ?

— Suffit, suffit : à bon entendeur, salut.

L'ouvrière, à ces mots, avait rembruni son joli vi- sage. C'était la dixième fois pour le moins que le por- tier faisait devant elle allusion à sa liaison avec Agénor.

— Que vous ai-je donc fait, père Jérôme, dit-elle, pour me taquiner de la sorte ? vous devenez vraiment d'une méchanceté insupportable.

— Faites excuse, mademoiselle, fit l'homme du cor- don, mes paroles étaient pour la bonne cause, mais du

vrier 1868, se seraient fait ou se feraient remplacer par des gardes nationaux mobiles.

Les remplacés accompliront dans la garde nationale mobile le temps de service que les remplaçants avaient encore à faire au moment du remplacement. Si les remplacés sont de l'infanterie ou du génie, ils seront affectés à l'infanterie; s'ils sortent de la cavalerie ou des équipages militaires, ils devront être incorporés dans l'artillerie de la garde nationale mobile.

La rentrée du tribunal civil et des tribunaux de justice de paix a lieu aujourd'hui. La messe du St-Esprit a été célébrée ce matin à 11 h. 1/2, dans l'église St-Pierre.

Les compagnies des chemins de fer, se fondant sur le décret du 17 juin 1868, aux termes duquel les anciennes monnaies divisionnaires d'argent françaises ont cessé d'avoir cours légal et forcé entre les particuliers depuis le 1^{er} octobre courant, refusaient de recevoir aux guichets de leurs gares et stations les pièces démonétisées qui leur étaient présentées.

Ce refus, quoique fondé en droit, présentait de nombreux inconvénients sur lesquels l'attention de l'autorité supérieure a été appelée.

Nous apprenons que, par une circulaire du 17 de ce mois, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a invité les compagnies de chemins de fer à prêter leur concours à la démonétisation, en acceptant à toutes les gares, jusqu'au 31 décembre 1868, nos anciennes monnaies divisionnaires d'argent, sauf à les faire échanger aux caisses publiques au fur et à mesure de leur rentrée.

Le 23 octobre dernier, la femme Triollet, demeurant au Grand-Chamou, commune de Noyant, arrondissement de Baugé, était allée, vers deux heures du soir, ramasser des pommes de terre dans un champ peu éloigné de la ferme, laissant chez elle un petit garçon âgé de quatre ans et une petite fille de deux ans. L'ainé de ces enfants mit sous la cendre du foyer quelques marrons dont l'un fit explosion et des débris de charbon enflammé furent lancés sur les deux enfants qui se tenaient auprès du foyer. Le feu se communiqua rapidement aux vêtements de la petite fille. A ses cris quelques voisins accoururent; mais il était déjà trop tard. L'enfant était horriblement brûlée. On lui voyait les entrailles; les os des jambes étaient à découvert. Elle est morte deux heures après l'accident.

Ces faits s'étaient passés pendant les 10 à 12 minutes que la femme Triollet avait été absente.

Les panaris ou les maux blancs causent souvent de grandes souffrances. Voici, d'après le

Progrès, de Lyon, un moyen bizarre, mais sûr de les guérir.

Quand dans un doigt on ressent une douleur, un battement qui indiquent le début d'un mal blanc et même d'un panaris, on prend un œuf frais.

A l'une de ses extrémités on pratique un trou. On introduit entièrement le doigt malade dans l'œuf où on le laisse pendant toute la nuit, après avoir eu bien soin de consolider cet œuf au moyen d'un linge et d'une bande de toile qui enveloppe la main.

Le lendemain matin, on retire de l'œuf, qui se trouve ainsi cuit par la chaleur du mal, le doigt parfaitement et radicalement guéri.

Nous ne pouvons que prendre acte des promesses directoriales.

Lessive nouvelle. — On prend un kilogr. de savon dont on fait, avec un peu d'eau et l'application de la chaleur, une bouillie qu'on étend de 45 litres d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée à bouche d'essence de térébenthine et deux cuillerées d'ammoniaque. puis on fouette le tout avec un petit balai. On y introduit alors le linge sec et on l'y laisse macérer deux heures avant de le savonner: seulement il faut avoir soin de couvrir le cuvier. L'eau de savon peut être réchauffée et servir une seconde fois; mais il faut y ajouter une demi-cuillerée d'essence de térébenthine et une cuillerée d'ammoniaque. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé donne des résultats économiques dans le blanchissage du linge, en même temps qu'il le rend plus blanc, tout en dispensant de l'emploi de la brosse, dont l'usage est si destructeur.

CLASSES D'ADULTES.

Les classes d'adultes ouvriront, dans les deux écoles communales de Saumur, le lundi 2 novembre prochain, à 7 heures du soir. Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours devront se faire inscrire soit à l'Ecole mutuelle, soit chez les Frères, à la montée du Château. L'enseignement comprendra, comme par le passé, les matières suivantes:

Lecture; — écriture; — langue française et orthographe; — histoire de France et géographie; — calcul; — géométrie appliquée; — tenue des livres; — dessin.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Enquête de commodo et incommodo sur le projet formé par la congrégation des religieuses de la Retraite d'Angers, d'acquiescer de M^{lle} Gaudin, une maison, située à Saumur, montée du Fort, n° 9.

Le Maire de la ville de Saumur, commandeur de la Légion-d'Honneur, député au Corps-Législatif,

vient pas une fois qu'il s'est envolé.

— Eh bien! faites-le monter, père Jérémie, s'écria la piqueuse de bottines, afin de couper court aux réflexions saugrenues du portier.

— Un paysan! qui peut-il être? murmura-t-elle machinalement, en déchirant l'enveloppe de la lettre qu'elle avait reçue.

La lettre portait le cachet de Nantes.

(La suite suite au prochain numéro.)

— Le prince Alfred d'Angleterre vient d'être nommé officier d'artillerie.

Pour un homme qui guette la couronne d'Espagne, c'est un moyen d'être à l'affût.

— Il paraît que l'on va remettre en vigueur une ancienne ordonnance de police défendant aux femmes de conduire les voitures: on a reconnu que la tolérance dont on usait à cet égard était moins profitable à l'émancipation du beau sexe qu'à celle des chevaux.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Fait savoir qu'en exécution de l'arrêté de M. le Sous-Préfet de Saumur, du 27 octobre dernier, une enquête de *commodo et incommodo* sera ouverte, à la Mairie de Saumur, sur le projet formé par la congrégation des religieuses de la Retraite d'Angers, d'acquiescer de M^{lle} Aglaé-Eulalie-Héloïse Gaudin, une maison, sise à Saumur, montée du Fort, n° 9, pour procurer de l'agrandissement à la succursale de leur maison à Saumur.

Les pièces relatives à cette enquête resteront déposées au secrétariat de la Mairie de Saumur, pendant huit jours consécutifs, qui commenceront le mardi 3 novembre, et chaque habitant pourra en prendre connaissance.

A l'expiration du délai qui vient d'être fixé, M. Labiche, commis à cet effet, recevra, le mercredi 11 novembre prochain, de 10 heures à midi, à la Mairie, les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

Le présent avis sera publié par la voie des journaux et à son de caisse, et au moyen d'un exemplaire de cet avis placé à la porte d'entrée de cette Mairie.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1^{er} novembre 1868.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Schiedam, 1^{er} novembre. — « On se bat dans Rotterdam. Les vrais motifs de la lutte sont inconnus. La police est insuffisante. Des troupes arrivent des autres villes qui sont paisibles. »

La politique en est innocente, dit la *France*. Un simple dissentiment entre la population et les autorités municipales, relativement à des intérêts locaux, aurait été la cause de cette agitation qui, sans doute, est déjà apaisée aujourd'hui.

Madrid, 31 octobre. — Le gouvernement envoie des renforts à Cuba.

On assure que le gouvernement va diminuer l'effectif de l'armée en rétablissant les bataillons provinciaux.

Le marquis de Novaliches va mieux.

On annonce pour aujourd'hui plusieurs manifestations ou réunions républicaines.

Il y a scission dans le parti démocratique.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Dans le n° 1340 de l'*Illustration* (31 octobre 1868), les événements d'Espagne continuent à occuper une place importante: cette fois; c'est l'arrivée à Madrid de M. Olozaga qui y est représentée, accompagnée du portrait de l'illustre homme d'Etat et de scènes populaires au Prado et devant la résidence du nonce apostolique. Barcelone fournit aussi son contingent de dessins: le *Derribo*, cérémonie célébrée avant le renversement de la citadelle, forme le sujet d'une des gravures de ce numéro. Ensuite, les inondations de la Suisse présentent un tableau navrant; puis l'œil se repose de ces désastres devant les dessins où sont représentés des épisodes des Courses scolaires annuelles, qu'on a fait entrer depuis peu dans le plan d'éducation de l'institut des Cadets de Zurich. Enfin, l'exposition triennale de Gand, une série de dessins sur la France pittoresque, où figurent les ruines de Clansayes, le Val des Nymphes, etc., complètent les gravures de ce numéro. — Les colonnes du texte contiennent, après la Revue politique et le Courrier de Paris, d'intéressantes correspondances de Madrid et de Barcelone; la suite d'une nouvelle de M. Pierre Cœur, intitulée la *Bibliothèque rouge*; de curieux détails sur les Courses scolaires en Suisse, dont les dessins mentionnés plus haut expliquent le but et montrent la physionomie; et des articles spéciaux relatifs à l'Exposition triennale de Gand ainsi qu'à divers sujets d'actualité. — C'est là encore une livraison dont l'ensemble parle à l'esprit autant qu'aux yeux, et que les feuilles illustrées à la suite auront bien de la peine à égaler pour la mise en œuvre et l'exécution.

Le chocolat *Du Barry*, délicieux aliment réparateur, a opéré 65,000 guérisons sans médecine et sans purges. Il économise mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en grossesse, douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, fluxion de poitrine, phthisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, hydropisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 65,000 guérisons.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démanagements insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agrérez, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLE, vice-consulat de France. — **Certificat N° 65,715.** — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir: elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaité d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs; il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En boîtes ou en tablettes de 12 tasses, fr. 2,25; en boîtes de 24 tasses, fr. 4; 48 tasses, fr. 7; 288 tasses, fr. 32; 576 tasses, fr. 60, environ 10 centimes la tasse.

DU BARRY et C^{ie}, 26, Place Vendôme, à Paris.

Se vend à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Direction de M. NESTOR DE BIERNE.

Aujourd'hui mardi 3 novembre, représentation d'adieu de M^{lle} SCRIVANECK, premier sujet des Théâtres du Palais-Royal et des Variétés, de Paris:

Le *Gamin de Paris*, comédie-vaudeville en 2 actes, par MM. Bayard et Vanderbruck. — M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Joseph.

La *Femme aux Œufs-d'Or*, vaudeville en 1 acte. — M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Rosita.

L'*Homme à la mode... de Caen*, comédie en un acte.

Marché de Saumur du 31 octobre.

Froment (l'h.) 77 k. 22 11	Paille de noix 50 k. 60 —
2 ^e qualité. . . 74 21 25	— chenevis 50 38 —
Seigle 75 13 50	— de lin. . . 50 46 —
Orge. 65 13 50	Graine trèfle 50 60 —
Avoine. 50 12 50	— luzerne 50 47 —
Fèves 75 16 —	Foin (charr.) 780 89 —
Pois blancs. . . 80 36 —	Luzerne — 780 81 50
— rouges. . . 80 32 —	Paille — 780 38 —
Graine de lin. 70 28 —	Amandes . . 50 — —
Colza 65 22 —	— cassées 50 — —
Chenevis. . . 50 12 —	Cire jaune. . 50 175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1867.	1 ^{re} qualité 180 à 250
Id.	2 ^e id. 150 à 180
Ordin., envir. de Saumur 1868,	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1868,	1 ^{re} id. 50 à 65
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868,	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1868.	35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1867.	85 à 100
Champigny, 1867.	1 ^{re} qualité 110 à 130
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1867.	85 à 100
Varrains, 1867.	» à »
Bourgueil, 1867.	1 ^{re} qualité 110 à 130
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1867.	95 à 105
Chinon, 1867.	1 ^{re} id. 75 à 90
Id.	2 ^e id. » à »

P. GODET, propriétaires-gérants.

FAILLITE BERTRAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Jules Bertrand, entrepreneur de voitures publiques à Doué, sont invités à se présenter en la chambre du tribunal de commerce de Saumur, le vendredi 6 novembre prochain, à midi, afin de procéder à la clôture des opérations de cette faillite, recevoir les comptes définitifs du syndic, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
TH. RAVENEAU.

(477)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Divisée en deux locations, sise à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 48 et 50,

Occupée par MM. Blanchet et Rosignol.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (451)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

DU

PRIEURÉ DE MÉRON

Située commune de Méron, d'une contenance de 57 hectares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bi-lange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 novembre 1868, à midi,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire,

LES IMMEUBLES

Ci-après,

Dependant de la succession Bourgeon, du Pont-Fouchard.

1^{er} Lot.

La ferme de la Maison-Neuve, commune de Trèves-Cunault, d'une contenance de 8 hectares 53 ares, ci 8 h. 53 a.

2^e Lot.

Une maison, sise au Pont-Fouchard, impasse du Bourg-Neuf, commune de Bagneux, joignant l'impasse du Bourg-Neuf, l'école des sœurs et M. Janin.

Voir les placards affichés.

S'adresser à M. François PERCHER, expert à Saumur, rue Neuve-Beau-repaire, ou à M^e TOUCHALEAUME.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Chouet-terie, avec cour, beau jardin et servitudes, appartenant à M^{lle} de PAS-DE-LOUP. (478)

BOIS-TAILLIS

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de St-Florent,

Dimanche huit novembre, de midi à 3 heures,

Cinq hectares dix ares de bois-taillis, canton du Petit-Souper.

Deux hectares 62 ares 78 centia-res, au Bouillon, même canton,

Et 94 pieds de chênes, dans le bois du Petit-Souper.

S'adresser, pour visiter ces coupes, à M. GUSTIN, garde, à Rou-Marçon. (479)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
UNE MAISON
AVEC JARDIN,**

Située au Pont-Fouchard commune de Bagneux,

A l'angle de la route et de la rue des Pauvres.

Elle comprend, caves, salon, salle à manger, office, cuisine, cinq chambres à coucher, greniers, cours, remise, écurie, jardin bien entretenu.

Cette habitation est fraîchement réparée.

S'adresser à M. LABIT, qui l'occupe, ou à M^e LAUMONIER. (445)

Etude de M^e MÉZIÈRE, notaire à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FILATURE DE LAINE

DE PONT-VIEUX,

Située à Mortagne, sur la rivière dite Sèvre-Nantaise.

Cet établissement consiste en vastes bâtiments, contenant six assortiments en loupes ou brisoirs, seize cardes, douze métiers et autres ustensiles.

Excellente chute d'eau, deux hydrauliques.

Une pompe à vapeur de la force de 20 chevaux.

Maison de maître, vastes maga-sins, belle cour, atelier de mécanicien, teinturerie, grand jardin.

Logements d'ouvriers, écuries. Excellent pré de coupage.

Le tout d'une superficie de 81 ares 80 centiares.

L'établissement est en pleine activité et très-bien situé pour avoir des laines à piler à façon.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M^e MÉZIÈRE, qui fera visiter les lieux.

Facilités pour les paiements.

A VENDRE

UNE JOLIE MAISON

Avec Clos et beau Jardin,

Occupée autrefois par Madame veuve Orthlieb.

S'adresser à M. MARÉCHAL, rue des Boires. (474)

A VENDRE

Cinq bons et beaux chiens

courants, âgés de 4 ans.

S'adresser à M. GUSTIN, garde, à Rou-Marçon. (480)

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

Un très-beau magasin

de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU

et de Toiles cirées,

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869,

MAISON

Rue de la Fidélité,

Avec cour, remise et écurie:

Occupée par M. GALLAIS, négociant.

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit-Mail, n^o 5;

Soit à M^e TOUCHALEAUME, notaire.

Quiconque veut recevoir immédiatement UN ADMIRABLE INSTRUMENT



POUR RIEN

BAROMÈTRE

portatif, le seul présentant sûrement les variations du temps; Adopté par le public, la marine et tous les voyageurs; Breveté, garanti, très-solide et très-élégant.

PRENDRA UN ABONNEMENT D'UN AN

à L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal Politique, Littéraire, Agricole & Financier.

RÉDIGÉ par des écrivains honnêtes, libéraux, indépendants et connus dans la presse. — DONNANT TOUJOURS des informations très-précises. — REPRODUISANT la substance et les meilleurs articles des feuilles françaises et étrangères. — TRAITANT les questions agricoles et financières. — L'ÉCHO UNIVERSEL paraît tous les Jours, dans le format des plus grands journaux.

L'abonnement est seulement de SEIZE FRANCS par an. Quiconque envoie cette somme, reçoit immédiatement, GRATIS et FRANCO, un superbe BAROMÈTRE anéroïde, portatif, tout en cuivre, entièrement conforme au modèle ci-contre, indiquant sûrement la pluie, le vent, la température, le beau temps, et servant aussi à mesurer les hauteurs. — Cet instrument si utile coûte au moins 30 fr. dans le commerce.

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois. — On s'abonne en adressant un mandat de poste ou des timbres-poste au Gérant du journal, 44, rue de Babylone, 44, Paris.

LA CENTRALE
Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du gaz et des appareils à vapeur, Etablie à Paris, Rue de Richelieu, n^o 108, au Capital, de cinq millions.
S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUCHIARD, rue Bodin, n^o 4, à Saumur. (459)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

M^{lle} PICOT, brevetée de l'académie de Poitiers, a l'honneur d'informer les familles, qu'elle se charge de donner des leçons particulières et à domicile, aux jeunes demoiselles; elle fera tous ses efforts pour répondre à la confiance dont on voudra bien l'honorer. Son domicile est rue Daillé, 5.

BEILLARD

A l'honneur d'informer le public qu'il se chargera de creuser les puits dans tous les terrains et à toutes profondeurs.

S'adresser à la Bonarderie, commune de Verrye. (469)

ON DEMANDE à emprunter 15.000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35.000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Un homme marié, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE)

LA SOURCE ALCAINE, FERRUGINEUSE, IODÉE ET GAZEUSE, connue depuis 300 ans, déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860, est la seule de la localité qui ait opéré des cures authentiques.

Souveraine dans les maladies de l'estomac et des intestins, troubles de la digestion, engorgement du foie et de la rate; maladies des voies urinaires, goutte, diabète, albuminurie, affections du sang et maladies des femmes. 0, 70 c. la bouteille — 30 fr. la caisse de 50 bouteilles.

Se défier des substitutions et exiger sur les bouteilles l'étiquette rose, le bouchon et la capsule portant le nom de la source Saint-Léger.

S'adresser au gérant de l'établissement, à Pougues-les-Eaux (Nièvre).

Nota. — Le docteur Félix ROUBAUD n'est plus médecin-inspecteur des eaux de Pougues depuis trois ans, et n'a plus aucune position officielle dans l'établissement.

On demande, dans le centre de la ville, une maison composée de deux vastes pièces au rez-de-chaussée et deux au premier étage, avec cour et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

Une femme, munie de bons renseignements, demande une place de nourrice dans une maison particulière. S'adresser au bureau du journal.

Il a été trouvé un parapluie paraissant appartenir à une jeune pensionnaire et portant un numéro sur une gance blanche. Le réclamer au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale
Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignol-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 31 OCTOBRE.			BOURSE DU 2 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 60	»	»	70 65	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	100 60	»	»	100 50	»	»
Obligations du Trésor.	483 75	»	»	485	1 25	»
Banque de France.	3090	10	»	3097 50	7 50	»
Crédit Foncier (estamp.).	1467 50	»	»	1470	2 50	»
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	630	»	»	630	»	»
Crédit industriel.	666 25	1 25	»	662 50	»	3 75
Crédit Mobilier (estamp.).	273 75	2 50	»	280	6 25	»
Comptoir d'esc. de Paris.	687 50	»	»	695	7 50	»
Orléans (estampillé).	895	»	»	896 25	1 25	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1190	»	»	1195	5	»
Est.	578 75	»	»	580	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	983 75	»	1 25	988 75	5	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	598 75	2 50	»	598 75	»	»
Ouest.	566 25	»	»	570	3 75	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1511 25	»	7 50	1520	8 75	»
Canal de Suez.	400	1 25	»	398 75	»	1 25
Transatlantiques.	330	»	3 75	331 25	1 25	»
Emprunt italien 5 0/0.	55 10	»	»	55 20	10	»
Autrichiens.	578 75	3 75	»	575	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	420	1 25	»	417 50	»	2 50
Victor-Emmanuel.	47	2	»	46	»	1
Romains.	43	»	»	44	1	»
Crédit Mobilier Espagnol.	311 25	18 75	»	312 50	1 25	»
Saragosse.	72	1 50	»	77 50	5 50	»
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	64	4	»	66	2	»
Compagnie immobilière.	108 75	»	1 25	109	»	25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	338 50	»	»	338	»	»
Orléans.	330	»	»	330	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	339 50	»	»	339	»	»
Ouest.	326	»	»	326	»	»
Midi.	325	»	»	324 50	»	»
Est.	329 50	»	»	330 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.